É

GLISE-COMMUNION

Le Concile Vatican II a laissé à toute l’Église une tâche complexe et nullement facile : changer l’image d’une ecclésiologie présentée par la pyramide pour un autre système basé sur le cercle et l’horizontalité; passer d’une Église définie comme « société parfaite », parfaitement hiérarchisée, à une autre Église définie comme « communion »[[1]](#footnote-1). Cette Église-communion a rejoint le terrain commun où tous les membres de l’Église se retrouvent et où ils établissent les relations et la stratégie pour se mettre au service de la mission commune.

*Christifideles Laici* l’a très bien exprimé : « Dans l’Église-communion, les états de vie sont en relation entre eux d’une façon telle qu’ils sont ordonnés l’un à l’autre. La signification profonde est certainement commune – mieux dit encore – unique : celle d’être une modalité selon laquelle se vivent l’égale dignité chrétienne et la vocation universelle à la sainteté dans la perfection de l’amour. Ce sont des modalités à la fois diverses et complémentaires, de sorte que chacune d’elles a son originalité et sa physionomie propres, et en même temps chacune d’elles est en relation avec les autres et à leur service »[[2]](#footnote-2).

La Congrégation de la Foi l’a réaffirmé auparavant en 1992, précisément avec le document intitulé « Sur certains aspects de l’Église comme communion ». Elle faisait remarquer que tous les chrétiens ont un devoir actif tant à l’intérieur de l’Église qu’en fonction de sa mission dans le monde. Jean-Paul II le soulignait lui-même dans une lettre plus tard : « L’Église comme communion [soutient que] tous les membres du peuple de Dieu, à leur manière propre, participent à triple fonction du Christ, c’est-à-dire, sacerdotale, prophétiques et royale »[[3]](#footnote-3). Ce qui incorpore tous les membres de l’Église-communion fait référence aux sacrements d’initiation comme source et fondement communs de toute vie chrétienne : à l’appel commun à la sainteté, à la commune et unique dignité, à l’unique mission ecclésiale, partagée par tous, au droit de tous – qui est aussi un devoir – de participer à la mission évangélisatrice de l’Église.



Les nouvelles relations dans l’Église-communion s’établissent à partir ce qui unit, et non de ce qui sépare. Ceci ne se produisait pas ainsi dans les sphères ecclésiales antérieures; elles préféraient mettre l’accent sur les différences parmi les membres de l’Église et, conséquemment, mettaient l’accent sur la séparation, sur les distances, sur les privilèges et les grandeurs des uns par rapport aux autres. Aujourd’hui, nous reprenons conscience du terrain commun; c’est comme un grand trésor qui nous assimile tous face à ce qui est fondamental, à la dignité comme et aux droits et devoirs communs[[4]](#footnote-4).

La communion apparaît constamment dans les Saintes Écritures. C’est davantage aux premiers siècles de l’Église naissante qu’est souligné le lien profond qu’il y avait comme communauté missionnaire dans l’Esprit Saint, comme on le découvre dans l’expérience des apôtres à la Pentecôte. Mais on ne recherchait pas l’idée communautaire, étant donné que la communion aussi faisait référence à la relation filiale des croyants avec Dieu. Par conséquent, on ne peut se surprendre qu’elle soit devenu un noyau essentiel pour vivre comme chrétien marqué par la relation verticale avec le Dieu Trinité et la communion horizontale avec l’Humanité.

Dans cette perspective, nous pouvons souligner quelques principes et dimensions que l’on peut établir à partir de l’ecclésiologie de communion : Dieu est communion dans la diversité. L’unité ne peut se confondre avec l’uniformité. Le Peuple de Dieu forme une « communion de vie, d’amour et de vérité »[[5]](#footnote-5). En ce sens, chaque Église particulière doit être elle-même communion. Dans l’Église, il n’existe pas de missions différentes. En réalité, la mission est unique, avec la participation de tous.

À partir de l’Église-communion, la constitution interne de l’Église ne doit plus être représentée par ce trinôme « clergé – religieux/religieuses – laïcs », mais par le binôme « *communauté – ministères et charismes* », où l’on met en lumière que l’unité (la communauté) est antérieur et sert de fondement à la différence (représentée par les différents ministères et charismes qui construisent la communauté); on souligne la condition chrétienne commune, et en même temps la libre et variée initiative de l’Esprit qui suscite, dans l’Église, la richesse des ministères et des charismes au service de tous; les différences sont reconnues et mise en valeur, mais de façon complémentaire et subordonnées à l’unité[[6]](#footnote-6).

À l’intérieur de l’Église, le charisme devient l’expression de la communion dans la mission. Et « la société a un besoin urgent de communion, tout comme l’Église : partager et participer ensemble et de façon conjointe, spécialement laïcs et consacrés ensemble avec ceux qui sont ordonnés »[[7]](#footnote-7). La notion d’Église-communion génère une dynamique interne qui doit s’incarner effectivement dans la réalité concrète[[8]](#footnote-8). Autrement dit, on ne peut s’arrêter à un usage habituel d’un mot; ce n’est pas un slogan mais il doit répondre à un véritable projet ecclésial. L’objectif de la communion est l’union avec Dieu et avec les autres, ce qui nécessite des moyens significatifs pour que cela se produise : « Notre vie s’unifie autour du Christ dans les trois dimensions du charisme : la spiritualité nous envoie à la mission et engendre la vie partagée; la communion nous soutient dans la mission et nourrit la spiritualité; la mission nous découvre de nouvelles facettes de la spiritualité et nous fait vivre la fraternité »[[9]](#footnote-9).

1. C’est au deuxième Synode des évêques convoqué en l’année 1985 qu’apparaît la première déclaration officielle au sujet de l’Église-communion : « L’ecclésiologie de communion est une idée centrale et fondamentale des documents du Concile ». C’est dire que les évêques ont reconnu l’emploi de cette idée de communion pour approfondir la compréhension de l’Église. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. CL 55.3. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Sacrae disciplnae leges.* [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Antonio Botana, *Las familias carismáticas en la Iglesia-comunión.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Lumen Gentium,* 9. [↑](#footnote-ref-5)
6. Cf. Antonio Botana, *Las familias carismáticas en la Iglesia-comunión.* [↑](#footnote-ref-6)
7. José María Arnaiz, *Vida y misión compartidas. Laicos y religiosos hoy*, PPC, Madrid, 2014, page 24. [↑](#footnote-ref-7)
8. Pour approfondir la perception de cette idée de communion dans l’Institut, on peut référer à la définition de « Communion » dans le Projet de Lexique : <http://www.champagnat.org/330.php?a=11a&id=4> [↑](#footnote-ref-8)
9. *Autour de la même table*, 123. [↑](#footnote-ref-9)